



FORUM ŒCUMÉNIQUE PALESTINE-ISRAËL - PIEF.

Ce 17 septembre 2015.

Vos Excellences,
Représentants de gouvernements étrangers en Israël et Palestine,

Nous, chrétiens palestiniens, en solidarité avec les gens de bonne volonté de la communauté mondiale, sollicitons votre diligence pour intervenir sur une question particulièrement urgente.

Récemment, une situation scandaleuse dans la vallée de Crémisan et à Bir Ouna a retenu l'attention du monde. Les Forces israéliennes ont déraciné des centaines d'oliviers en vue de faire place à la construction d'une nouvelle tranche de la Barrière de Séparation. Cette nouvelle tentative d'annexion du territoire palestinien occupé porte directement atteinte au bien-être des Palestiniens. Ces mesures affectent l'ensemble de la communauté palestinienne, et elles ont des conséquences directes pour les chrétiens palestiniens en particulier, dont la condition est rendue encore plus précaire par ces initiatives du gouvernement d'Israël. Elles représentent une violation, évidente du Droit international.

Dans son Avis consultatif,

émis en 2004, la Cour de Justice internationale concluait qu'"Israël ne pouvait pas se réclamer du droit à l'auto-défense ... ou d'un état de nécessité pour faire disparaître le caractère injustifié de la construction du mur ... C'est pourquoi la Cour considère que la construction du mur, et tout ce qui l'accompagne sont contraires au droit international" (Para. 142).

Fr. Aktham Hijazin, prêtre de la paroisse de Bir Ouna, a alerté le monde: "Quand vous détruisez les oliviers, vous tuez aussi les gens qui vivent là." Et nous rappelons ce que dit la Bible: "Vous ne détruirez pas les arbres fruitiers des environs. Vous pourrez en manger les fruits, mais vous ne couperez pas les arbres" (Deutéronome 20,19).

Il y a juste quatre mois, la Haute Cour d'Israël a rejeté le projet israélien de tracé du mur au centre même de la vallée de Crémisan. Il a été reconnu que ce tracé nuirait beaucoup au couvent, au monastère et à l'école, qui se trouvent là. Ce tracé constituerait aussi un préjudice direct pour les parcelles privées du secteur en détruisant les oliveraies, et aussi pour le bien-être des communautés locales.

Malgré son jugement antérieur, et sous la pression officielle des autorités israéliennes, la Haute Cour a autorisé, de façon inexplicable, une nouvelle interprétation de sa décision pour son application. Il s'en est suivi que les travaux ont immédiatement commencé pour la construction du mur à travers la vallée de Crémisan.

Nous sommes solidaires de la population de Crémisan, restant solidement engagés dans une lutte non-violente et dans la prière pour cette région. Le système juridique israélien semble avoir été manipulé au profit du régime de l'occupation. Tous les recours du système juridique israélien ont été épuisés. Nous en appelons à une intervention internationale afin de contraindre Israël de revenir à la première décision de sa Haute Cour. Sans de telles pressions, l'État d'Israël continuera à agir dans l'impunité, à humilier la dignité de notre population, à compromettre les moyens d'existence des communautés palestiniennes, et à saboter toute tentative de construction d'une paix juste.

La construction, du mur sur un territoire occupé est une violation du droit international – la vallée de Crémisan en est seulement la dernière victime. Les communautés chrétiennes palestiniennes vous demandent instamment de faire pression sur Israël afin de :

- arrêter immédiatement la construction illégale de la Barrière de Séparation en territoire occupé.
- procéder au démantèlement des parties du mur déjà construites sur tous les territoires occupés,
- de replanter les oliviers arrachés, et de verser des compensations aux paysans privés de leurs arbres.

Dans l'espérance,

**La Coalition nationale des Organisations chrétiennes en Palestine,
Le Forum Palestine-Israël du Conseil œcuménique des Églises.**

Trad. G. Charbonnier

Your Excellencies,
Representatives of foreign governments to Israel and Palestine,

We, Palestinian Christians, along with people of goodwill in the global community, ask for your prompt intervention on a matter of utmost urgency.

Recently the shocking situation in the Cremisan valley and Bir Ouna has come to the attention of the world. Israeli forces have been uprooting hundreds of olive trees in order to clear space for a new section of the Separation Barrier. This new effort to annex occupied Palestinian territory directly affects Palestinian well-being. These developments have been distressing for the entire Palestinian community. It has a direct impact especially on Palestinian Christians, who are made more vulnerable by these actions from the Government of Israel. This is a clear violation of international law.

In its [Advisory Opinion](#)

, released in 2004, the International Court of Justice concluded “that Israel cannot rely on a right of self-defence ... or on a state of necessity in order to preclude the wrongfulness of the construction of the wall.... The Court accordingly finds that the construction of the wall, and its associated régime, are contrary to international law” (Para. 142).

Fr. Aktham Hijazin, parish priest for Bir Ouna, has warned the world: “When you destroy the olive trees, you also kill the people here.” And we remember the words of the Bible, “You must not destroy trees by wielding an axe against them. Although you may take food from them, you must not cut them down” (Deuteronomy 20.19).

Just four months ago the High Court of Israel rejected the Israel-planned route for the wall along the heart of the Cremisan Valley. It was acknowledged that this route would bring great harm to the convent, monastery, and school located there. The route would also directly impact privately-owned parcels of land, destroying olive groves and with them the wellbeing of local communities.

Despite this previous judgment, under official Israeli pressure, the High Court inexplicably allowed a new interpretation of its ruling to take force. As a result, work began immediately on construction of the wall through the Cremisan Valley.

We stand in solidarity with the people of Cremisan, remaining firmly committed to non-violent struggle and prayer for the area. The Israeli legal system appears to have been manipulated for the benefit of the occupation régime; all options within the Israeli legal system have been exhausted. We therefore call on international intervention to pressure Israel to return to the original ruling of its High Court. Without such pressure, the State of Israel will continue to act with impunity, humiliating the dignity of our people, threatening the livelihood of Palestinian communities, and insulting any effort toward building a just peace.

The construction of the wall on occupied land is a breach of international law – the Cremisan Valley is only the latest victim. Local Palestinian Christian communities urge you to put pressure on Israel to:

- immediately stop the illegal construction of the Separation Barrier on occupied land,
- dismantle the sections already constructed on all occupied territory, and
- replant the uprooted olive trees and compensate farmers who have lost their trees.

In hope,

National Coalition of Christian Organizations in Palestine

